

Exemples de dangers et de mesures en déchetterie

| N° | Dangers | Situations dangereuses/ dommages potentiels | Exemples de mesures |
|----|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Dangers mécaniques | Heurts entre véhicules ou piétons, presses, objets en mouvement (lancés ou tombés du quai), chute de portail, projections, coupures, piqûres (seringues, insectes). | Création de voies de circulation, contrôle du nombre de visiteurs, interdiction d'accès lors du compactage ou du changement de benne ou mise en œuvre en dehors des heures d'ouverture, chaussures, gants et lunettes, vêtements de haute visibilité, musique au poste de travail sous conditions. |
| 2 | Chutes et chutes en hauteurs | Désordre, manque de visibilité, sols glissants, ouvertures dans le sol (espace entre les quais et les bennes), niveaux (escaliers), rampes, échelles. | Garde-corps continu, balayage régulier, bacs de rétention, bordures de quai avec plaques rabattables, rappel aux parents de leur devoir de vigilance, bannissement des palettes comme escalier, suppression des échelles. |
| 3 | Dangers électriques | Éléments sous tension, phénomènes électrostatiques, courts-circuits. | Installation d'interrupteurs aux normes, changement des prises défectueuses, utilisation de chaussures ou vêtements antistatiques. |
| 4 | Substances nocives | Inhalation de fibres d'amiante ou de poussières, autres dangers liés aux déchets spéciaux des ménages, agents biologiques. | Refus de certains déchets (retour dans les commerces ou chez les professionnels), concassage des matériaux minéraux interdit (amiante), formation continue sur les dangers, population invitée à limiter ses passages en déchetterie (coronavirus), paiements en espèces évités. |
| 5 | Dangers d'incendie ou d'explosion | Cigarettes, matériaux combustibles, bonbonnes de gaz, aérosols, piles et batteries. | Interdiction de fumer, conteneurs et espace de récupération des déchets spéciaux ou inflammables adaptés (zones EX, conteneurs Inobat pour piles au lithium défectueuses). |
| 6 | Dangers thermiques | Flammes ouvertes, surfaces chaudes ou froides, boissons chaudes. | Travaux limités (soudure, découpe), matériel adéquat à disposition (bouilloire, thermos). |
| 7 | Contraintes physiques particulières | Bruit lors de travaux (atelier, bois), musique (haut-parleurs, écouteurs) excédant 85 dB(A), exposition solaire (rayon UV), substances radioactives. | Choix de machines moins bruyantes, protections d'ouïe (achat, instruction et contrôle), niveaux sonores mesurés et limités, protections solaires, formation sur les symboles de dangers. |
| 8 | Contraintes liées à l'environnement de travail | Expositions aux intempéries, vétusté du local de pause ou des sanitaires, éclairage insuffisant, éblouissement. | Echanges avec le personnel, correction des défauts ou des manques selon les priorités (couvert, confort). Matériel de protection, eau à disposition. |
| 9 | Sollicitations de l'appareil locomoteur | Port de charges trop lourdes, absence de moyens auxiliaires (diables, chariots, poignées, etc.), mauvaises postures. | Retour au magasin en priorité, pose des gros appareils sur palette, acquisition de moyens auxiliaires adaptés, conseils en ergonomie. |
| 10 | Malaises, maladies dues au stress | Surmenage, charge émotionnelle élevée lors de contact avec le public, mauvais climat de travail: remarque désobligeante sur l'apparence, plaisanteries sur l'orientation sexuelle, tâches infaisables, humiliantes ou inutiles. | Consignes de tri affichées, signalétique claire et complète, (futurs) citoyens formés sur le tri, formation sur les conflits, installation de caméras, personnel adapté aux flux, personnalité des collaborateurs protégée (mesures pour prévenir et combattre le mobbing et le harcèlement). |
| 11 | Actions inattendues | Mise en marche intempestive d'un outil ou d'une machine. | Accès limité aux machines (compacteurs), interrupteur de sécurité, révision régulière. |
| 12 | Défaillances de l'alimentation en énergie | Panne de la fonction de contrôle (p. ex. déverrouillage du crochet du bras articulé du camion lors de l'arrimage d'une benne). | Périmètre de sécurité défini, contrôle de la déclaration de conformité, révision régulière. |
| 13 | Organisation du travail défectueuse | Qualification, formation ou information insuffisante, compétences mal définies, pas de feedback, postes de travail isolés, absence d'organisation en cas d'urgence. | Définition du cahier des charges du poste, instructions pour les nouveaux collaborateurs, apprentis et travailleurs d'entreprise tierce (travaux de maintenance, par exemple), entretien annuel avec le personnel. |